

## Focus sur ...

### CHAMPIGNONS



#### Etat des lieux

A ce jour, les « champignonneurs » domiciliés dans l'une des 29 communes de Lausanne Région peuvent faire contrôler leurs récoltes dans six offices communaux, à savoir; Bussigny, Chavannes, Echallens, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne et Pully. Ces contrôles gratuits sont effectués par des professionnels qui ont suivi une formation spécifique dispensée par la VAPKO (Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons). Ils ont pour objectif d'inciter les champignonneurs à faire vérifier leurs récoltes pour éviter les intoxications.

Dans le canton de Vaud, les communes ont l'obligation d'organiser et de financer le contrôle des récoltes privées de champignons, mais elles peuvent toutefois se grouper pour créer un office commun. Actuellement, les frais liés à ces contrôles sont assumés par les communes possédant un office spécialisé et il n'est pas aisé, pour certaines d'entre elles de satisfaire à cette obligation légale.

#### Depuis le 1er janvier 2014

Afin de clarifier et de simplifier cette situation, l'assemblée générale de Lausanne Région a décidé, dans le cadre de son budget, de financer elle-même ces contrôles. Elle permet ainsi à toutes ses communes membres d'être en conformité avec la loi.

La prise en charge de ce financement ne change toutefois rien pour le champignonneur qui peut se rendre dans les 6 offices de contrôle communaux.

#### Offices de contrôle

##### Bussigny – Police municipale

Toute l'année lundi-vendredi 7h à 12h et 13h30 à 17h30.

##### Chavannes-près-Renens- Local du feu

En saison, dimanche 18h à 19h.

Toute l'année sur rendez-vous téléphonique préalable au domicile du contrôleur.

##### Echallens - Poste de police

En saison, le samedi de 15h à 16h.

##### Lausanne – Au Boscal, Chalet-à-Gobet

Du 15.08 au 15.11, lundis et mercredis de 7h30 à 9h30 et de 16h à 17h, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 09h30 ou sur rendez-vous téléphonique durant les heures de bureau.

Du 16.11 au 14.08, sur rendez-vous téléphonique, durant les heures de bureau et selon disponibilité des contrôleurs.

##### Le Mont-sur-Lausanne, rte du Jorat 5

Du 01.07 au 31.10, dimanche de 18h à 19h ou sur rendez-vous téléphonique.

Du 01.11 au 30.06 sur rendez-vous téléphonique préalable au domicile de la contrôleuse.

##### Pully - Poste de police

Toute l'année sur rendez-vous téléphonique préalable, durant les heures de bureau et selon disponibilité du contrôleur.

Les dates de début et de fin de saison pouvant varier selon les offices et d'une année à l'autre, il est conseillé de consulter le site de l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons [www.vapko.ch](http://www.vapko.ch) qui vous donnera de plus amples informations sur les horaires et lieux de contrôle.

De plus, ce site vous fournira une multitude de précieux renseignements sur le monde des champignons.

# Mais encore...

## AFFAIRES REGIONALES

### Les communes de la région lausannoise apportent leur soutien à la barque La Vaudoise

La Vaudoise, dernière embarcation authentique du Léman, avec la Neptune genevoise, a besoin d'une importante rénovation. Les travaux, qui débuteront le 16 octobre 2014, seront exécutés, durant 7 mois, par une entreprise de charpente navale, sur un terrain mis à disposition par la Ville de Lausanne, le long du quai du Vent Blanc. Par exemple, la coque en bois exotique, qui doit être entièrement refaite, le sera avec du bois local, du mélèze.



Afin d'apporter son soutien à cette barque, les 29 communes de Lausanne Région ont accepté à l'unanimité, lors de leur dernière assemblée générale, de lui attribuer un don d'un montant de fr. 150'000.-. Les communes de la région lausannoise, démontrent ainsi leur attachement à la barque La Vaudoise, partie intégrante du patrimoine du Canton de Vaud.

## MOBILITE

### Un appui de la Confédération au m3

Bonne nouvelle pour l'Agglomération Lausanne-Morges : dans le cadre du « Message relatif à l'arrêté fédéral sur la libération des crédits du programme en faveur du trafic d'agglomération à partir de 2015 » de février 2014, le Conseil fédéral a repêché le tronçon Ouchy-Chauderon du futur M3 lausannois, portant ainsi à 185 millions (+47 millions) sa participation à la concrétisation des mesures présentées dans le PALM 2012. Dans le cadre des « mesures retenues en priorité A dans le domaine tramway/route », ce soutien rejoint celui de la prolongation du tram Renens-Villars-Ste-Croix, dont la participation de la Confédération se monte à 58.34 millions.

**Si vous préférez recevoir nos lettres d'information par courrier électronique, merci de nous envoyer un message à : [mail@lausanneregion.ch](mailto:mail@lausanneregion.ch)**

## PROMOTION ECONOMIQUE

### PERL 2014: Lausanne Région vous convie à une soirée d'exception le 7 mai !



Pour la première fois de son histoire, la cérémonie des trophées PERL se déroulera dans le cadre d'un véritable plateau TV, avec une retransmission en direct. Depuis le Théâtre de Beaulieu, spécialement aménagé en plateau de télévision, La Télé retransmettra une émission spéciale, animée par Nasrat Latif, Rédacteur en chef Actualité, et la journaliste Zelda Chauvet. Mêlant présentations des nominés et débats autour de la créativité et de la passion entrepreneuriale, ce rendez-vous donnera la parole à de nombreuses personnalités.

Venez découvrir les nominés et lauréats 2014, ainsi que les nombreux projets entrepreneuriaux innovants et originaux développés sur le territoire des 29 communes membres de Lausanne Région.

Vous avez envie de prendre part à cette soirée ? Alors inscrivez-vous vite sur : [www.lausanneregion.ch/inscriptionperl](http://www.lausanneregion.ch/inscriptionperl) (inscriptions ouvertes jusqu'au 1er mai). Début de l'émission à 17h15 (accueil dès 16h30).

## Agenda

**7 mai 2014**

**Théâtre de Beaulieu Lausanne**

12ème Cérémonie des Trophées PERL

**15 mai 2014 - 13h30**

**Salle de spectacles d'Epalinges**

Journée de réflexion «Espace public : prévenir ou réagir ? Des outils pour les communes ?»